



Berne, le 27 octobre 2011

Communiqué de presse

Choisystrasse 1
Postfach 8124
CH-3001 Bern
PC 30-1480-9
Tel. 031 388 36 36
Fax 031 388 36 35

E-Mail: info@sbk-asi.ch
Internet: www.sbk-asi.ch

Création d'une filière Ecole supérieure (ES) en soins dans le Jura bernois

Attaque du système romand de formation en soins infirmiers

L'intention du canton de Berne de créer une filière Ecole supérieure (ES) en soins infirmiers à Saint-Imier dans le jura bernois sape le système romand de formation des infirmières qui se déroule exclusivement dans les Hautes écoles spécialisées (HES).

L'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) critique vivement la décision de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne de créer une filière ES en soins infirmiers au Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff) domaine santé-social de Saint-Imier.

Cette ouverture va à l'encontre de la stratégie romande de ne former les infirmières qu'au seul niveau HES. Le succès de cette formation et l'augmentation continue des candidats sont des preuves tangibles que ce système est le bon. L'ASI entreprendra tout ce qui est en son pouvoir afin de contrecarrer des vellétés d'extension de ce modèle au reste de la Suisse romande. Il est inacceptable que des réflexions de politique économique remettent en question la stratégie de formation de toute une région linguistique.

L'ouverture de cette filière ES risque, de plus, de fragiliser la formation en soins infirmiers de la HE-ARC (BE, JU, NE), dont le bassin de recrutement se superpose en partie à celui de cette future école ES. Et l'argument avancé d'un taux de maturité insuffisant n'est en aucun cas convaincant. Dans le canton de Berne, ce taux a fortement augmenté au cours des dernières années rejoignant les moyennes romandes ou nationales; la région du Jura bernois représente d'ailleurs une des régions, avec celles de Berne et de Bienne, les mieux dotées en maturités gymnasiales du canton.

Au lieu de créer une nouvelle ES, il serait beaucoup plus judicieux que le canton de Berne supprime les limitations actuelles du nombre d'étudiants en soins infirmiers à la HES bernoise (numerus clausus), une mesure qui s'avérerait efficace contre la pénurie de personnel infirmier qui se dessine.

Personnes de contact:

Pierre Théraulaz président de l'ASI, tél: 079 310 85 64

Barbara Gassmann, vice-présidente de l'ASI, tél.: 079 791 35 22